



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N°171 28 AOUT 2019

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

**GHANA : LA
BANQUE DU
GHANA
REVOQUE LES
LICENCES
BANCAIRES DE
23 INSTITUTIONS
DE CREDIT-
EPARGNE**

**CONGO-
BRAZZAVILLE : LES
TARIFS DES PEAGES
DES ROUTES
NATIONALES REVUS
A LA BAISSSE**

**CONGO-
BRAZZAVILLE :
CREATION D'UN
FONDS VERT
POUR LE CLIMAT**

**CEMAC : LA
BDEAC VA
PRENDRE DES PARTS
DANS LE CAPITAL
SOCIAL
D'AFREXIMBANK**

**CONGO-
BRAZZAVILLE : LA
MISE EN PLACE DU
PROGRAMME FMI**

**NIGERIA : BAISSSE
DE L'INFLATION
A 11,08% EN
JUILLET**

**CONGO-
BRAZZAVILLE : LA
STRATEGIE
NATIONALE DE
L'ECONOMIE
NUMERIQUE**

**CONGO-
BRAZZAVILLE :
FORUM
« INVESTIR EN
AFRIQUE »**

**CAMEROUN : LE
GOUVERNEMENT
ENVISAGE UNE
REDUCTION DES
EXONERATIONS
FISCALES**



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

ACTUALITE REGIONALE

▼ CPIA 2019 : baisse de la qualité des politiques et institutions nationales dans la région

La Banque mondiale a récemment publié son rapport 2019 « Evaluation des politiques et institutions nationales (CPIA) » dans lequel chaque pays est noté sur une échelle de 1 (note la plus faible) à 6 (note la plus élevée) pour l'année 2018. En Afrique de l'Ouest anglophone, la qualité des politiques et institutions nationales a eu tendance à légèrement se dégrader. Avec un score de 2,9 le Libéria perd 0,2 pt par rapport à 2017. Le Ghana et le Nigéria ont un score de 3,5 et 3,1 soit une baisse de 0,1 pt par rapport à l'année dernière. Seul le score de la Sierra Leone est resté stable à 3,2 sur la période.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ CEMAC : La BEAC fixe des conditions aux transferts des revenus des travailleurs non-résidents et des résidents étrangers

Le gouverneur de la BEAC, dans une circulaire signée le 14 août 2019, apporte des précisions sur les conditions de transfert hors CEMAC des revenus de travail des non-résidents et résidents étrangers. Dans cette circulaire, il est précisé que les revenus réglés en FCFA peuvent être transférés hors de la CEMAC à condition que les résidents étrangers et non-résidents apportent la preuve de la prise en charge d'une partie de leurs dépenses locales. A défaut, le montant des revenus de travail à transférer ne doit pas excéder 75 % du revenu. Le transfert des revenus réglés en devise en faveur des non-résidents étrangers reste cependant libre.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Ghana : l'inflation atteint 9,4% en juillet 2019

L'inflation des prix à la consommation sur 12 mois glissants est de 9,4% en juillet 2019, soit une hausse de 0,3 point par rapport à juin 2019. L'augmentation des prix pour les biens d'alimentation et pour les boissons non-alcoolisées est de 6,6% sur 12 mois glissants alors que les biens d'habillement et les biens récréatifs connaissent une inflation de respectivement 14,9% et 14,8%. Ce niveau d'inflation, bien en dessous des 15,4% que le pays a connu à en 2016, permet à la Banque du Ghana d'atteindre son objectif compris entre 6 et 10% d'inflation.

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : baisse de l'inflation à 11,08% en juillet

La désinflation s'est poursuivie en juillet 2019 avec une hausse de l'indice des prix à la consommation de 11,08%, contre 11,22% le mois précédent, selon le Bureau nigérian des statistiques. Bien que plus élevée, la hausse du prix des denrées alimentaires a également ralenti, passant de 13,56% à 13,39% sur la période. L'approche de la saison des récoltes devrait exercer dans les prochains mois une pression à la baisse sur les prix. Le taux directeur de la Banque centrale est fixé à 13,5% depuis mars 2019 et le niveau des réserves de change représentait 44,4 Mds USD à la mi-août.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : les envois de fonds de la diaspora ont représenté l'équivalent de 11 fois les IDE reçus en 2018

Un rapport récent de PwC rappelle que les transferts de la diaspora nigériane en 2018 représenteraient l'équivalent de 6,1% du PIB du pays, 11 fois le montant des IDE et 7 fois l'aide au développement reçus par le Nigéria en 2017. Estimés à 25 Mds par la Banque mondiale, ces flux ne prennent pas en compte les transferts par des canaux informels, qui représenteraient selon le FMI entre 45 et 65% des chiffres officiels. Le Nigéria est avec l'Égypte le premier bénéficiaire de ces fonds sur le continent. Face à leur importance, le gouvernement a établi en 2017 la Commission de la diaspora nigériane (NiDCOM) dans le but de mobiliser ces ressources pour le développement du pays.

✉ pierre-edouard.charpentier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cameroun : le PIB au premier trimestre 2019 est en progression de 4,2% par rapport au quatrième trimestre 2018**

Tous les secteurs ont contribué à cette performance : le secteur tertiaire en tête avec une contribution de 1,8 point à la croissance, suivi du secondaire avec 1,5 point, grâce la bonne performance des industries extractives soutenues par la production de plus en plus importante du gaz naturel, et le secteur primaire avec une contribution de 0,4 point. Du côté de la demande, ce sont la consommation finale et l'investissement privé qui ont soutenu la performance à hauteur de 2,3 points et 2,2 points respectivement. Par ailleurs, la contraction du volume des exportations couplée à l'augmentation du volume des importations a détérioré davantage le solde de la balance commerciale qui demeure déficitaire.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : La mise en place du programme FMI**

Le FMI procédera en décembre 2019 à la première revue de l'accord de facilité élargie de crédit conclu avec le pays le 11 juillet dernier. L'annonce a été faite le 16 août par le Premier ministre devant ses ministres lors d'un séminaire gouvernemental qui visait à leur permettre de s'approprier l'accord et de réfléchir à la manière de mettre en place les 48 mesures contenues dans la Lettre d'intention et attendues par l'institution financière. Ces mesures doivent faciliter un retour à la stabilité économique et financière du pays et impulser une diversification de l'économie. La première revue semestrielle portera sur le suivi de la mise en œuvre de 8 de ces 48 mesures.

✉ Catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cameroun : Le gouvernement envisage une réduction des exonérations fiscales d'environ 300 Mds FCFA en 2019 et 2020**

Dans le cadre du programme mené avec le FMI et avec l'appui de la Banque mondiale, le gouvernement camerounais vise la réduction des avantages fiscaux et projette la suppression d'exonérations fiscales d'environ 307,5 Mds entre 2019 et 2020. Plusieurs secteurs d'activités seront concernés : les importations de poissons congelés, de farine et de riz notamment verront les exonérations liées à la TVA et aux droits de douane supprimés. L'exonération de TVA pour les primes d'assurance-vie se verra également supprimée. Pour rappel, entre 2015 et 2017, le Cameroun avait initié des mesures incitatives et des avantages fiscaux en faveur de certains secteurs pour lutter contre la vie chère et encourager l'investissement.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Ghana : la Banque du Ghana révoque les licences bancaires de 23 institutions de crédit-épargne

La Banque du Ghana a publié la liste des 42 institutions de crédit-épargne en possession d'une licence bancaire en date du 16 juillet 2019. Cette liste marque la révocation des licences de 23 institutions de crédit-épargne qui ne remplissent pas les critères de solvabilité et de gouvernance. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'opération de consolidation du secteur bancaire commencée en 2018. D'après le FMI le coût budgétaire de cette mesure sera de 3 Mds GHC pour l'année 2019 (500 MEUR) alors que le coût prévu pour l'ensemble des mesures est de 10,3 Mds GHC (1,7 Md EUR soit 3,4% du PIB) en 2018 et 5,5 Mds GHC (0,9 Md EUR soit 1,6% du PIB) pour 2019.

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Nigéria : la startup nigériane de transport *Kobo360* réalise une levée de fonds de 30 M USD

Kobo360 a réalisé une levée de fonds de 20 M USD pilotée par Goldman Sachs avec la participation d'*Asia Africa Investment*, *Y Combinator* et la Société Financière Internationale. Une levée additionnelle de 10 M USD en nairas a été réalisée auprès de banques commerciales nigérianes. Il s'agit de la 4^{ème} plus grosse levée de fonds d'une startup d'Afrique subsaharienne en 2019 (après *Andela*, 100 M USD, Nigéria ; *Opay*, 50 M USD, Nigéria ; *Retail Capital*, 41,7 M USD, Afrique du Sud). Créé en 2016, *Kobo360* est une plateforme numérique de services d'opérations de transport de bout en bout. L'entreprise compte *Dangote*, *Olam* ou encore *Lafarge* parmi ses clients.

✉ pierre-edouard.charpentier@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : signature d'un partenariat interlignes entre les compagnies *Africa World Airlines*, *ASKY* et *Ethiopian Airlines*

La compagnie ghanéenne *Africa World Airlines*, la compagnie togolaise *ASKY* et *Ethiopian Airlines* ont signé un accord de partenariat interlignes pour le transport de bagages et les enregistrements. De cette façon les voyageurs pourront effectuer un enregistrement unique lors de correspondances entre ces compagnies. Les voyageurs pourront accéder aux aéroports desservis par *Ethiopian Airlines* depuis les aéroports régionaux ghanéens en passant par l'aéroport d'Accra. La présence d'*Ethiopian* au Ghana s'intensifie donc après que la compagnie a signé cette année un protocole d'accord avec le gouvernement pour la création d'une compagnie aérienne nationale au Ghana.

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : Création d'un Fonds vert pour le climat

Le Fonds vert pour le climat a été institué à l'issue du Conseil des Ministres du 7 août 2019. Ce fonds est, entre autre, destiné à recevoir l'appui financier attribué au Congo-Brazzaville dans le cadre de la signature des accords de Paris sur le climat de 2015. Il doit mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en place de projets de conservation et de protection de l'environnement. Le pilotage du Fonds revient au Premier Ministre et un Comité technique dirigé par la Ministre du Plan a été créé. Le PNUD est le principal partenaire du Congo sur ces sujets environnementaux. Il contribue à identifier les projets susceptibles de recevoir des financements et appuie la mise en œuvre des projets financés.

✉ Alban.rochard@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : La Stratégie nationale de l'économie numérique officiellement présentée**

Le directeur général du Développement de l'économie numérique a présenté, le 9 août à Brazzaville, la Stratégie nationale de développement de l'économie numérique, baptisée *Vision Congo Digital 2025*. Ce document s'articule autour de trois piliers, l'e-citoyen, l'e-gouv et l'e-business, qui définissent le cadre juridique pour l'ensemble des services et contenus numériques dédiés au grand public, aux administrations publiques et aux entreprises. Il définit les actions à mettre en œuvre pour faire du secteur du numérique un outil de bonne gouvernance et de développement. Un Comité technique du numérique, placé sous l'autorité du Premier ministre, va être créé pour coordonner les projets numériques.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Cameroun : Les exportations de cacao en hausse de 4,2 % au cours de la campagne 2018-2019

La production commercialisée de cacao s'est établie à 264 253 tonnes en 2018-2019, en hausse de 4,2 % par rapport à la saison précédente. Selon le Ministre camerounais du commerce, les perspectives restent favorables pour les années à venir grâce aux projets d'accroissement des capacités locales de transformation de la fève et l'émergence d'un marché intérieur. La qualité reconnue du cacao camerounais suscite également l'intérêt des maîtres-chocolatiers et ce malgré un prix en hausse : le prix d'achat bord-champ a en effet atteint jusqu'à 2 000 FCFA en 2018.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Sierra Leone : le gouvernement suspend le permis d'exportation de SL Mining Ltd

Le gouvernement a décidé d'annuler le permis d'exploitation minière aurifère de Tonkolili détenu par le chinois *Shandong Iron & Steel Group*. De même, *SL Mining*, filiale de l'américain *Gerald Group*, a suspendu en juillet ses exportations de minerai de fer à la demande du gouvernement. L'entreprise avait obtenu un permis d'exploitation pour la mine de Marampa en 2017 et avait débuté la production en février 2019. Selon le gouvernement, les deux entreprises n'auraient pas versé les redevances convenues. Un programme d'assainissement de l'industrie minière serait actuellement mené par les autorités, en parallèle d'un projet de cartographie visant à évaluer les ressources réelles du pays.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : Avima Fer et PW Mining vont exploiter un gisement de fer à Souanké

Les sociétés minières Avima Fer – détenues par l'État congolais et Core mining – et P.W Mining, ont signé le 8 août à Brazzaville, un protocole d'accord avec le ministère des Mines pour exploiter le fer au mont Avima, un gisement de fer situé dans la forêt de Souanké, dans le département de la Sangha. La capacité de production de ce gisement est estimée à 25 M de tonnes par an. D'après les experts, le fer à extraire est de très bonne qualité, propre à 80%, et ne nécessitera pas de traitement préalable avant d'être exporté via le port minéralier de Kribi, au Cameroun, à environ 300 km de Souanké.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : Vers une meilleure application de la réglementation dans le secteur aval des hydrocarbures**

Suspendu depuis 2009, le comité technique de l'aval pétrolier composé de représentants de la Société nationale des pétroles du Congo SNPC, de la Congolaise de raffinage CORAF, des distributeurs publics et privés et de la tutelle, a relancé ses activités le 19 août. Il a pour principales missions de faire respecter la réglementation de l'approvisionnement en carburant et de proposer à la tutelle des recommandations sur les prix à la pompe et sur la manière de résoudre la pénurie récurrente de carburant dans les deux grandes villes du pays. Sa relance s'inscrit dans le cadre des mesures exigées par le FMI. Il se réunira une fois par mois comme le prévoit la législation.

✉ Catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ **Services**

▼ **Congo-Brazzaville : Les tarifs des péages des routes nationales revus à la baisse**

Suite aux multiples revendications des transporteurs routiers, l'État congolais a révisé, le 7 août, le décret du 28 février 2019 fixant les tarifs des péages sur les routes nationales 1 Brazzaville-Pointe-Noire, 1bis, Brazzaville-Kinkala-Mindouli et 2, Brazzaville-Ouesso. L'État consent par ailleurs à accorder une exonération de TVA et de centime additionnel sur ces nouveaux tarifs fixés comme suit : 1 000 FCFA pour les berlines, 1 500 F pour les 4x4, 2 000 F pour les minibus, 10 000 F pour les autocars, 15 000 pour les camions à 2 essieux et 30.000 F pour les camions à 3 essieux. Un mécanisme de révision des prix pourrait être appliqué en fonction de l'évolution du trafic.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Cameroun : la Cameroon Development Corporation (CDC) pourrait redémarrer ses activités au troisième trimestre 2019

L'aggravation des tensions dans les régions Nord-ouest et Sud-ouest du Cameroun depuis fin 2017, avait entraîné l'arrêt de la production de bananes par la CDC, générant une perte sèche estimée à 32 Mds FCFA. L'Etat camerounais envisagerait une reprise des activités de cette entreprise dont il est l'unique actionnaire, dans le courant du troisième trimestre 2019, sur une superficie d'environ 1 000 hectares sur les 3 715 dont dispose la CDC. Pour mémoire, la CDC est le deuxième employeur du pays après l'administration publique avec 7 000 employés et ses activités permettent d'injecter en moyenne 500 M FCFA chaque mois dans le circuit économique de la région du Sud-ouest.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : la Sosucam, filiale de Somdiaa, atteint une production record de sucre au cours de la campagne 2018-2019

La production de la Société Sucrière du Cameroun (Sosucam) à la fin de sa campagne 2018-2019 a atteint 124 500 tonnes en progression d'environ 10% par rapport à la dernière production. Il s'agit d'un record, qui déclasse le précédent, vieux de 15 ans. La Sosucam, leader du marché camerounais du sucre (70 % de couverture), a une capacité de production moyenne de 130 000 tonnes par an, grâce à une superficie agricole actuelle de 25 000 ha.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ CEMAC : La BDEAC va prendre des parts dans le capital social d'Afreximbank

L'annonce a été faite lors du conseil d'administration de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) qui s'est tenu le 9 août. Il en ressort que la prise de participation de la BDEAC au capital de la banque africaine d'import-export (Afreximbank) est en cohérence avec son Plan stratégique 2017-2022, au regard notamment de sa nouvelle politique de financement du commerce dans la sous-région. Les deux institutions avaient déjà adopté une politique de coopération croisée via un memorandum d'entente signé le 6 mars 2018.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ Congo-Brazzaville : Forum « Investir en Afrique »

Le Français Jean-Christophe Carret, directeur des opérations de la Banque mondiale pour la RDC et le Congo-Brazzaville, a été reçu le 14 août par le Président Sassou N'Guesso. Il venait rendre compte de l'état d'avancement des préparatifs du Forum prévu du 10 au 12 septembre à Brazzaville et dont l'institution est co-organisatrice avec la Chine sur le thème « Tirer parti des partenariats pour la diversification économique et la création d'emploi ». Plusieurs panels sont prévus dont l'un sur l'économie numérique auquel participera le Club Congo – France Numérique, qui bénéficiera également d'un espace B2B pour présenter son projet « Na liboso » de mise en place d'un portail indexant les ressources web du Congo.

✉ Catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr
anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à : objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

